

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Mélanges Religieux,

ON S'ABONNE chez
MM. FABRE et LE-
PROHON, Libraires,
au Bureau du Journal,
Montréal.

RECUEIL PÉRIODIQUE.

PRIX D'ABONNE-
MENT, quatre piastres
pour l'année, cinq pias-
tres, par la poste, pay-
ables d'avance.

Vol. 2.

MONTRÉAL, 24 SEPTEMBRE 1841.

No. 10.

ÉTAT ACTUEL DES MISSIONS CATHOLIQUES DANS LE LEVANT.

Dans un temps où le sort futur de l'empire Ottoman attire l'attention de tout le monde, et donne lieu à des hypothèses de tout genre, nos lecteurs verront avec intérêt l'exposé suivant de l'état actuel des missions, et des espérances du catholicisme, dans ces contrées, depuis si longtemps enlevées à l'église, et courbées sous le joug de l'infidélité. C'est un mémoire plein de renseignemens curieux et attachans rédigé par M. Etienne, procureur-général de la Congrégation de Saint Lazare. Ce mémoire a été adressé aux deux conseils de l'œuvre de la Propagation de la Foi.

« Appelé par une circonstance toute providentielle à visiter les Missions de notre congrégation établies dans le Levant, j'ai pu, dans ce voyage, étudier l'état actuel du catholicisme et ses espérances dans cette partie du monde, vers laquelle se tournent en ce moment tous les regards de l'Europe. Je profite des loisirs, auxquels me condamne la longue quarantaine de Malte, pour recueillir mes souvenirs et vous communiquer le précis de mes observations. Les détails que j'ai à vous donner intéressent d'autant plus votre Œuvre, qu'ils présentent le double tableau et des résultats déjà obtenus à l'aide de son généreux concours, et des consolations que l'avenir lui promet en échange de nouveaux sacrifices.

« A mon avis, la question d'Orient qui occupe tous les esprits, qui absorbe l'activité des hommes d'état et fait craindre au sein de l'Europe une conflagration générale, ne peut être résolue que par le catholicisme. Voyez l'empire turc, ce colosse qui inspira tant d'effroi à nos pères, il est ébranlé jus-

ques dans ses fondemens ; de toutes parts il s'affaisse sous son propre poids et menace d'une chute prochaine. Les immenses lambeaux qui s'en détachent attestent assez que ce grand corps se dissout. Or, cette dissolution, dans les desseins présumables de la Providence, a pour but de mettre fin au châtimeut qui pèse depuis des siècles sur les nations orientales, de briser les chaînes expiatriques qui les ont tenues si longtemps sous le joug de l'infidélité, et de leur rendre, avec la religion qui fit jadis leur gloire et leur bonheur, la vie sociale qu'elles ont perdue avec la foi. Aussi sont ils dans une grande erreur ceux qui pensent qu'il leur est donné de fixer les destinées de ce peuple, de s'approprier ou de se partager à leur gré ses dépouilles. De même qu'ils étaient loin de prévoir, il y a quelques années, l'état où se trouve aujourd'hui la Turquie, ainsi sont-ils impuissans à déterminer de quel côté elle doit tomber, et à qui appartiendront ses ruines. Dieu laissera les hommes s'agiter, et les gouvernemens rivaux tirer en tous sens cet empire agonisant ; tous leurs efforts n'auront d'autres résultats que de donner à l'Évangile le temps de s'établir partout, de rallier les esprits et de s'enraciner dans les cœurs. La dernière heure de la puissance ottomane ne sonnera que quand son patrimoine sera irrévocablement acquis à l'Église de Jésus-Christ.

« Telle est la conviction que remportera de l'Orient tout homme attentif aux progrès qu'y fait notre foi, à mesure que l'empire s'affaiblit. Cette conviction, les Turcs eux-mêmes la partagent. Ils ont compris que leur règne est passé, qu'ils ne forment plus qu'une ombre de nation prête à s'évanouir, et qu'il leur est désormais impossible de lutter contre le principe de mort qui mine leur constitution. Et, ce qui est plus remarquable, ce peuple, dont le caractère simple, loyal et noble commande encore l'estime au sein de ses malheurs, a l'intime persuasion que c'est à nous de recueillir ses débris. Autant il a de mépris pour les sectaires, qu'il confond avec les juifs dans une égale aversion, autant manifeste-t-il d'affection pour les catholiques. Est-ce là un indice de la prochaine réunion des enfans de Mahomet à la grande famille de Jésus-Christ ? Nous avons tout lieu de le croire, quand nous voyons partout l'islamisme s'éteindre au profit de la vraie foi.

« J'avais le projet de visiter d'abord nos missions de Syrie, mais les graves événemens dont cette contrée était le théâtre quand je débarquai, ne me permirent pas de réaliser ce dessein. Quelques jours furent néanmoins employés à reconnaître où en est la religion dans ce pays, et j'ai pu me convaincre que les circonstances présentes, quelque désastreuse qu'en puisse être l'issue pour les peuples, ne feront que hâter le développement et assurer le triomphe de

l'Évangile. Désormais la Syrie ne sera plus gouvernée à la turque. C'est un rameau détachée du tronc, auquel il n'est plus possible de communiquer la sève musulmane. L'affranchissement de cette province date de son envahissement par le pacha d'Égypte. Depuis cette époque, on vit baisser d'une manière sensible le fanatisme des infidèles. Les églises, qu'auparavant on ne pouvait même réparer sans un firman du Grand-Seigneur, furent dès-lors agrandies et multipliées sans obstacle. Bientôt s'ouvrirent sur plusieurs points des écoles chrétiennes pour les enfans des deux sexes ; un collège qui compte habituellement de quarante à cinquante pensionnaires fut élevé à Antoura par les prêtres de notre congrégation. Damas la ville *sainte* aux yeux des Musulmans, dans laquelle nul chrétien ne pouvait naguères entrer que tête nue et en payant une capitation, Damas non seulement cessa d'exercer cette odieuse tyrannie, mais souffrit encore que nos cérémonies eussent lieu dans ses murs. De la tolérance, les Turcs passèrent bientôt à l'affection pour notre culte. Aussi vit-on il y a deux ans un village entier de ces infidèles embrasser l'Évangile. On a même la preuve que les Mahométans les plus capables d'apprécier les questions religieuses, s'occupent en secret de l'étude du christianisme. Tout récemment un turc de Damas fit appeler à son lit de mort un prêtre catholique, et lui demanda le baptême. La surprise du missionnaire fut à son comble en le trouvant aussi instruit des vérités du salut, qu'impatient de recevoir le sacrement de la régénération. Peu d'instans après lui avoir conféré cette grâce, il vit son heureux néophyte expirer dans les sentimens de la piété la plus édifiante. Avec l'islamisme tomberont aussi les sectes dissidentes. Jusqu'à présent elles n'ont subsisté que par lui ; c'est en soudoyant le fanatisme des Turcs, qu'elles achetaient le droit de nous vexer impunément. Désormais cette voie leur est fermée. L'Église, libre de toute entrave, doit donc s'attendre à recueillir ici une riche moisson ; d'abondantes consolations lui feront bientôt oublier ses douleurs passées.

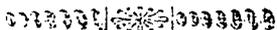
“ De la Syrie je suis allé à Alexandrie. Je l'avouerais, mon affliction fut grande en voyant l'état de détresse où se trouve l'Égypte sous le rapport religieux. Dans tout ce vaste pays on ne compte que deux églises, l'une à Alexandrie, l'autre au Caire, et toutes deux sont loin de suffire à la population catholique. Sur près de 7,000 Européens que possède la première de ces villes, la moitié au moins professe notre foi. Tous réclament avec instance les secours de la religion ; mais privés pour la plupart de prêtres qui comprennent leur langue, ils gémissent dans l'impossibilité d'entendre la parole de Dieu et de participer aux sacrements. J'ai été vivement touché des regrets qu'ils m'ex-

primaient à cet égard, et des larmes qu'ils versaient en me dépeignant leur triste situation. C'était avec l'accent d'une douleur non moins légitime qu'ils me parlaient de leurs enfans, condamnés, faute d'écoles, à croître dans la plus profonde ignorance, et par conséquent exposés au péril continuel ou de perdre la foi, ou de la déshonorer par la corruption des mœurs. Prié par eux de prêcher en français, je me rendis à leur demande, et je pus éprouver la faim qu'éprouve ce pauvre peuple du pain de la parole sainte. Non seulement les catholiques, mais les protestans et les juifs même accoururent en foule à mon sermon.

« Le désir de voir se former en Egypte des établissemens religieux est vivement partagé par les représentans des états catholiques. Ils me l'ont exprimé de manière à me convaincre du prix qu'ils y attachent. A leurs yeux, la facilité qu'aurait maintenant le christianisme de se propager dans ce pays, égale le besoin qu'on a de ses bienfaits. Loin d'avoir à redouter que le vice-roi y apportât des entraves, on devrait plutôt compter sur sa protection et sur son concours. Que ne peut-on profiter d'aussi précieux élémens pour retirer de ses ruines cette antique église d'Alexandrie, si célèbre dans les annales des plus beaux siècles chrétiens, et lui rendre sa première fécondité. Car ici comme ailleurs l'islamisme s'éteint, ses nombreux sectateurs viendront probablement bientôt demander leur place dans le bercail du Sauveur. Il importe donc de se préparer à les introduire dans la voie du salut, autrement l'hérésie ne manquerait pas d'usurper cette mission, tout incapable qu'elle est de la remplir. Déjà il y a au Caire une école protestante; la prétendue réforme vient aussi de poser la première pierre d'un temple à Alexandrie, et 50,000 fr. sont recueillis pour aider à sa construction. Il serait bien douloureux de laisser prendre à l'erreur une influence qui ne doit appartenir qu'à la vérité.

« En quittant Alexandrie, j'ai traversé la Grèce, sans toutefois m'y arrêter, et je me suis rendu directement en Turquie. Constantinople et Smyrne sont les deux points que je tenais particulièrement à étudier, non seulement parce qu'ils sont le siège de deux florissantes missions, mais parce qu'ils exercent sur le reste de l'empire une action puissante. »

A CONTINUER.



DEUX NOUVEAUX ASILES CATHOLIQUES.

Nous devons aujourd'hui parler plus particulièrement des deux Institutions qui viennent d'être légalement incorporées, savoir : 1. L'ASILE DES ORPHELINS ouvert près des Récollets à Montréal, 2. LA MAISON DE LA PROVIDENCE,

hospice destiné aux femmes âgées et infirmes, et en opération depuis plusieurs années sous les soins et la direction de Dame Vve. E. Gamelin. Les principales Dames et Demoiselles de la ville, occupées à la continuation de ces Institutions, seront les membres de ces deux corporations dont les revenus annuels pourront, d'après leurs actes respectifs, se monter à £2,000 de rente. Le moindre bien qui résultera sans doute de ces bills, en sus de l'encouragement et de la garantie qu'ils donnent aux offrandes particulières, sera que, tous les ans, ces asiles pourront espérer quelque allocation de la Législature. Pour ces deux précieux établissemens, ils ont eu un commencement commun qui date déjà d'une dizaine d'années. Voici sur leur origine les renseignemens que nous fournissons les excellentes notes de M. J. Viger, et que nous copions presque textuellement de son *Tableau statistique* pour les années 1831 et 1835.

La formation de la SOCIÉTÉ DES DAMES DE LA CHARITÉ date de 1827 ; le 13 décembre, un petit nombre de Dames canadiennes catholiques, se réunirent dans une maison particulière et prirent en considération " l'extrême misère que souffre par le manque de nourriture un très-grand nombre de pauvres de Montréal " ; et jugeant " que cette misère ne pourrait qu'augmenter considérablement à l'approche de l'hiver et durant toute cette saison " (qui, cette année là, menaçait d'être très-rigoureuse,) " dans la vue de soulager ces infortunés et d'apporter à leurs besoins un remède plus efficace que celui des aumônes qu'ils reçoivent dans les quêtes qu'ils font journellement de porte en porte ; " elles conçurent le projet de former une association de Dames, sans limitation de membres, qui étant charitablement disposées voudraient bien se joindre pour une œuvre aussi recommandable. Le but de l'institution était d'alimenter les pauvres et de pourvoir à leur subsistance d'une manière générale et économique ; et cela, au moyen de soupes, viandes et autres comestibles à être distribués chaque jour de l'hiver, de décembre à mai, dans une maison à louer à cet effet et par un comité d'entr'elles. On convint en même tems d'ouvrir une souscription pour subvenir aux frais de l'établissement, de recevoir des dons de toutes espèces, de comestibles, et de convoquer pour le 18 décembre une assemblée générale de telles des Dames de Montréal qui voudraient prendre part à cette bonne œuvre.

Le 18 décembre, l'assemblée, toute composée de Dames canadiennes, fut très-nombreuse : *Mme. la Baronne de Longueuil* fut appelée au fauteuil, à titre de Présidente ; distinction dont elle a joui jusqu'à sa mort (1) et qui lui a été conférée autant de fois que la société formée ce jour-là a maintenant d'années d'existence. On nomma les autres offi-

(1) Cette vertueuse Dame est morte le 18 février 1841.

cières, un comité de direction et autres. On convint de règles ; on ouvrit de suite une souscription qui fut très-libérale ; et le "*Comité de la soupe*" mis gratuitement en possession d'une maison Rue St. Eloi, pour y faire la distribution d'aliments aux pauvres, (qu'un comité spécial se chargea de rassembler des divers quartiers de la Cité,) put, sans tarder, commencer l'exercice de ses modestes et pieuses fonctions. On convint encore de nommer des maîtresses à l'effet d'instruire les pauvres qui viendraient à la distribution et d'y faire des lectures de piété pendant sa durée.

Tels ont été l'origine et le but de la "*SOCIÉTÉ DES DAMES DE LA CHARITÉ*" qui, pendant trois hivers et jusqu'au 15 avril 1830, a distribué aux pauvres de Montréal, chaque jour de cette saison, jusqu'à 600 portions de soupe. (1) de bœuf, de patates etc. ; sans compter qu'elle a secouru un grand nombre de ces infortunés de diverses autres manières.

La distribution de la soupe ayant cessé de bonne heure, à l'entrée de l'hiver de 1830 à 1831, par le fait des pauvres eux-mêmes qui ne se présentaient plus qu'en petit nombre, mais les fonds de la société étant encore florissants comme la charité des Dames de plus en plus active, ces zélées protectrices de l'indigent et du nécessaire surent donner bientôt une nouvelle direction à leur bienveillance. Elles avaient déjà rassemblé dans leur maison, Rue St. Eloi, quelques pauvres femmes très-âgées ; elles résolurent d'en augmenter le nombre et, pour ce faire, de se procurer un plus grand local, où elles pussent en même tems continuer la distribution des vivres, s'il y avait lieu de la reprendre. La Fabrique de Montréal leur ayant facilement permis l'usage gratuit de la maison de feu le R. P. Louis, Rue Notre-Dame, sur l'ancien emplacement des RR. P. P. Récollets, pour la double bonne œuvre, on vit aussitôt, (en avril 1831) *les Dames de la Charité* s'empresser d'aller chercher chez elles des femmes âgées, infirmes et invalides et les conduire à leur hospice ; pour les y nourrir, vêtir et soigner et leur donner elles-mêmes, outre ces soins touchans, l'instruction religieuse : elles ont pu en rassembler jusqu'à 20 à la fois. Une famille pauvre, mais honnête fut logée dans l'hospice, pour prendre soin nuit et jour de ces nouvelles recrues de la sollicitude des *Dames de la Charité* aux frais de la société qui, outre le logement, fournissait, aux gardiens un salaire et le bois de chauffage

En 1832, le 10 juin, le choléra asiatique éclata à Montréal et avec une telle fureur, que, dès le 15, le nombre de ses victimes excéda de beaucoup cent par jour. Le nouvel hospice des *Dames de la Charité* ne fut pas à l'abri de ses ravages ; ils y furent tels, au contraire, qu'en peu de tems le nombre des objets de leur tendre compassion fut ré-

(1) La portion de soupe était d'une pinte par chaque pauvre.

fait à quatre ! le malheur loin de les déconcerter et de leur faire désertir la maison, sembla au contraire réchauffer leur zèle. Toujours à la quête de bonnes œuvres, et industrieuses à s'en créer des sujets, ces Dames ne virent pas plutôt celle-ci prête à leur échapper, qu'elles se mirent avec avidité à la recherche d'une autre ; et c'est ainsi qu'après avoir placé dans une maison particulière du faubourg St. Laurent, sous les soins d'une Dame de la société, Madame Vc. Gamelin, les quatre infirmes que le choléra avait encore épargnées, elles coururent au devant des orphelins que ce terrible fléau avait privés des auteurs de leurs jours et de tous moyens de subsistance, et transformèrent, pour les y recevoir leur HOSPICE en ASILE. C'est le 15 juillet 1832, que, pour la troisième fois, depuis cinq ans, elles changèrent le motif de leur charité sans en changer le but, celui de secourir l'humanité souffrante sous quel aspect qu'elle s'offrit à leurs cœurs compatissans. Telle a été, depuis 1827, la constance admirable de cette société à faire le bien, toujours non sans quelques dégoûts à surmonter, et, pour un moment, non sans un grand danger.

D'abord une généreuse souscription des citoyens de Montréal, puis des votes de la législature de £200 en 1833 et de £100 en 1834; et plus tard, des contributions volontaires de personnes charitables ont été les moyens qui ont mis les *Dames de la Charité* en état de maintenir jusqu'à ce jour l'*Asile des orphelins Catholiques* et de secourir, dans les commencemens de l'Institution, un grand nombre de veuves que le choléra avait privées de leurs maris. Leurs soins sont maintenant restreints aux orphelins seuls, tous garçons, et en janvier 1836, au nombre de 41, le local ne permettant pas d'en admettre davantage avec commodité pour ces infortunés mêmes.

Les enfans sont vêtus et nourris par les Dames, et ils sont soignés en maladie par un médecin qui leur donne ses soins et remèdes *gratis*. Une famille honnête logée avec eux à l'Asile, en prend le plus grand soin jour et nuit, ainsi que de leurs hardes, etc. et reçoit à cet effet un salaire de la société. Comme on a déjà pu le voir, les plus âgés allaient tous les jours, à l'école anglaise des Récóllets, et les plus jeunes apprenaient à l'Asile même à lire, écrire et compter en français, outre l'instruction religieuse, sous une maîtresse salariée par la société.

Les enfans sont retenus à l'Asile jusqu'à ce qu'ils aient fait leur première communion, ou jusques vers 11 à 12 ans. Alors, on les rend à leurs parents, s'ils se présentent pour les reprendre ; sinon, on les place dans des familles honnêtes de la ville ou de la campagne, qui se chargent de leur apprendre à gagner leur vie. Depuis l'établissement de cet Asile jusqu'en 1835, 94 orphelins y sont entrés ; il n'en restait plus que 41 des 50 autres, 8 y sont morts et 42 ont été ou rendus à leurs parents, ou placés comme on vient de le dire. Ou

calcule que, depuis 1836, environ 250 enfans ont reçu à l'hospice tous les secours qu'exigeait leur situation.

Aujourd'hui cet asile renferme 23 enfans qui sont logés, nourris, vêtus aux frais de l'association, avec un soin et une propreté dignes de tout éloge. L'honorable Jules Quesnel, qui a toujours été un des principaux bienfaiteurs de cette maison, en est aussi comme le Procureur et l'Économé, s'employant assidument à l'approvisionnement de l'hospice, à l'admission des orphelins, conjointement avec son épouse et Madame veuve Al. Laframboise qui a si digne ment remplacé dans cette fonction sa vertueuse mère, Dame Angélique Côté, première fondatrice de cette institution. Décédée le 2 février 1838, cette charitable dame avait, en mourant confié son œuvre et laissé des ressources pécuniaires aux membres de cette famille qui s'est fréquemment distinguée, dans le pays, par son esprit de zèle et de religion.

L'Asile pour les femmes âgées et infirmes est maintenant placé sur la rue Ste. Catherine, à quelques arpents de l'église de St. Jacques, sur un terrain et dans une maison donnés par Mr. Ol. Berthelet qui en a fait cession gratuite à Messire St. Pierre, prêtre de St. Sulpice, et à Dame Ve. Gamelin, pour les fins sus-dites, par acte daté du 11 mars 1835. L'Asile contient aujourd'hui 31 personnes invalides dont 7 aveugles, 5 sourdes, 2 paralytiques et 5 insensées. Presque toutes les pauvres reçues dans cette *Maison de la Providence* sont dans l'âge avancé de 70, de 80, de 90 ans. Néanmoins cette singulière communauté suit exactement un règlement adapté à l'Asile, et présente tout à la fois le double tableau des misères humaines soulagées par la charité et de la piété alimentée par la religion. La Directrice, Madame Gamelin, n'a pour l'assister dans ses fonctions hospitalières, que les services de Mademoiselle Magd. Durand ; mais elle trouve dans plusieurs de ses parentes et de ses amies des aides généreuses qui secondent parfaitement ses vues charitables et persévérantes.

Quant au premier bureau, organisé dès 1827 pour l'assistance des pauvres en général, il subsiste aussi, formant comme une troisième association dénommée le *COMITÉ DE LA SOUPE*, et à chaque hiver, lorsque les abondantes aumônes du Séminaire, des autres communautés et de certaines maisons ne suffisent point au soulagement de la classe indigente, ce Comité reprend ses charitables fonctions sous les soins et la vigilance de MM. Ol. Berthelet et P. Lacroix, qui montrent la plus grande activité pour cette œuvre, conjointement avec quelques autres membres, dont quelques-uns protestantes, qui agissent, eux, au nom et pour la partie de la population acatholique de Montréal.

L'aumône a toujours quelque chose de noble et de touchant, lors même qu'elle n'est faite qu'à un individu en besoin ; combien plus son caractère

s'agrandit et devient sublime, lorsqu'elle s'accumule pour des frères en souffrance, pour des membres nombreux et faibles de la grande famille catholique. Mais ne l'oublions pas, c'est du sein de la seule religion véritable que jaillissent naturellement les établissemens publics et durables du genre de ceux que nous signalons aujourd'hui : et pour mieux sentir cette puissance créatrice de la charité chrétienne, écoutons ici les paroles éloquentes que Mgr. Sibour, évêque de Digne (Basses-Alpes), adressait dernièrement à ses diocésains, à l'occasion de l'ouverture d'une maison d'orphelins que quelques bonnes âmes venaient de fonder.

“La religion, disait-il, qui embrasse dans ses tendres sollicitudes tous les maux de la vie, qui trouve un secours pour chacune de nos misères, qui apporte une consolation à chacune de nos infortunes, ne pouvait, sans doute, fermer l'oreille aux cris de l'orphelin pauvre et délaissé, mourant de faim et de soif, ou, ce qui est plus digne de pitié encore, exposé aux horreurs de la dégradation morale. Eh, lorsque chez tous les peuples civilisés, les lois humaines, pleines de dispositions prévoyantes, entourent l'enfant, ainsi privé des auteurs de ses jours, d'une paternité tutélaire et officieuse, comment le christianisme, issu de la charité divine, lui refuserait-il le bienfait de l'adoption ? Lui, qui peut emprunter, en se les appliquant à lui-même, ces paroles de Job ; “La compassion s'est accrue avec moi dès l'enfance, et je l'ai comme prise par la main, au sortir du sein de ma mère,” négligerait-il de prendre cet objet sacré sous sa défense, et de le recommander avec amour à la commisération publique ? Le christianisme n'est-il donc pas la réalisation sur la terre de ce qui se passe dans le cœur de celui de qui émane toute paternité, et qui revendique, avec une divine complaisance, le titre touchant de Père des Orphelins ? Providence admirable, touchante bonté, que le prophète royal prend si souvent pour le sujet de ses chants sublimes. “On vous abandonne le pauvre, O mon Dieu, s'écrie-il ; c'est à vous à prendre soin de l'orphelin !” Certes, ajoute saint Jean-Chrysostôme, voilà une magnifique attribution de la Divinité, qu'elle ne cédera pas à un autre, un beau devoir qu'elle ne trahira pas : car, de même, continue ce Père, qu'il appartient au soleil d'éclairer le monde, c'est le propre de votre Providence, ô mon Dieu, de secourir les orphelins, de prodiguer au pauvre vos soins et vos tendresses. Et qui oserait douter de sa pitié pour ces intéressantes créatures, de ses empressemens divins pour ces pupilles délaissés ? N'est-ce pas lui qui donne la pâture aux petits des oiseaux, dit encore le Psalmiste, aussitôt qu'ils la demandent par leurs cris ? Non, non, le Seigneur ne méprisera point l'orphelin qui le prie, ni la veuve qui répand des gémissemens devant lui. Les larmes de cette mère désolée montent jusqu'au ciel, et le Seigneur qui l'exauce ne se plaira point à la voir pleurer.

“Ne nous étonnons donc point que, le christianisme empruntant de Dieu même les traits les plus touchans de sa bonté et de sa providence, l'apôtre saint Jacques nous le fasse considérer principalement sous cet aspect, le définisse même par ce caractère, disant : “La religion pure et sans tache, aux yeux de notre Père, est celle-ci ; visiter les orphelins et les veuves dans la tribulation, pour recueillir les uns et consoler les autres, en travaillant à se préserver soi-même de la corruption de ce siècle.” Et il devait en être ainsi, nos très-chers frères, depuis que les titres de notre filiation divine ont été retrouvés et consignés dans l'Évangile ; depuis que, ne formant plus qu'une grande famille, le pauvre et le riche, le puissant et le faible, le savant et l'ignorant, le maître et le serviteur, le roi et la

peuple, disent. Notre Père qui êtes aux cieux. Dès-lors, selon les intentions du divin réconciliateur des hommes, chacun a pu compter sur l'appui de tous, et l'orphelin, pauvre et abandonné, trouver dans son frère un tuteur et une Providence.¹



RETOUR DE

L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

MONSIEUR BOERGET, le très-aimé et pieux évêque de Montréal, est au milieu de ses chers diocésains depuis hier à midi. La modestie du prélat a encore, dans cette circonstance, presque déjoué toute l'attention du public ; arrivé au port sans avoir permis la moindre notification de son approche, il s'est placé dans une voiture couverte, et s'est ainsi échappé à la foule qui, au premier ébranlement des cloches, se précipitait sur tous les passages, pour jouir avidement de la vue de son premier pasteur. En arrivant, Sa Grandeur est allé se prosterner dans sa cathédrale pour y rendre grâces à Dieu de son heureux voyage. De suite il y eut concours à l'évêché, et, pendant toute l'après-midi, le pontife a été successivement visité par les prêtres de la ville, par les supérieures des communautés, par tous les séminaristes du collège et par un concours de fidèles qui, à diverses reprises, encombraient son palais. La joie du pasteur était aussi vive que celle de ses ouailles.

Monseigneur nous paraît mieux portant qu'à son départ ; il a pourtant fallu que S. G. fatiguât beaucoup pour exécuter un si long voyage et expédier ses affaires en si peu de temps, moins de cinq mois ; il est vrai que les passages ont toujours été heureux et extrêmement prompts. Mgr. Bourget est demeuré cinq semaines à Rome, où il a reçu de la part du Souverain Pontife tout l'accueil que pourrait faire un père à un fils tendrement aimé.

La réception du prélat dans un très-grand nombre de communautés ecclésiastiques et religieuses, en France et en Italie, lui a été extrêmement flatteuse, en même temps que très-profitable à son diocèse ; comme il aura probablement occasion de le mentionner prochainement. Sa Grandeur a aussi passé quelques jours en Angleterre. C'est dans ce dernier royaume que Mgr. a laissé les deux Messieurs qui l'accompagnaient, et qui ne doivent être de retour que vers la fin d'octobre.

Monsieur Granjon, membre du Séminaire de St. Sulpice, est le seul prêtre qui soit arrivé, hier, avec Monseigneur ; MM. Pinsonnault et Caroff ne sont attendus qu'au commencement du mois prochain.

Nous croyons devoir ajouter, pour l'information de MM. les curés qui ont donné des commissions pour leurs fabriques, que les caisses renfermant les effets demandés, ne pourront être expédiées de Fran-

ce ou d'Angleterre que par les vaisseaux du printemps ; la saison étant maintenant trop avancée pour la navigation d'automne.



Nous n'avons été favorisé que de la communication suivante sur la retraite ecclésiastique du diocèse de Québec ; nous la publions du moins avec plaisir comme un monument de la reconnaissance du clergé envers le digne évêque prédicateur.

A Sa Grandeur Monseigneur CHARLES, AUGUSTE, MARIE, JOSEPH, COMTE DE FORBIN-JANSON, Evêque de Nancy et de Toul, Primat de Lorraine etc. etc.
MONSEIGNEUR,

Nous Prêtres du Diocèse de Québec soussignés, le cœur ému de voir arriver l'heure où nous devons quitter cette solitude, qui nous a été si douce par vos soins, prenons la liberté de venir en corps exprimer à Votre Grandeur la vénération profonde dont nous sommes pénétrés pour votre personne, qui nous offre un si beau modèle des vertus apostoliques. Nous ne saurions quitter ce lieu de généreuse hospitalité sans déposer à vos pieds le tribut de notre reconnaissance, pour le zèle infatigable avec lequel vous avez dirigé les exercices de la retraite que nous venons de terminer. Ils sont heureux les jours passés dans les tabernacles du Seigneur ! Mais qu'elles nous ont paru rapides les heures où vous nous avez parlé de Dieu dans cette solitude ! Vous nous avez rappelé nos devoirs avec ce zèle brûlant qui dépeint si bien les sentimens généreux de votre grand cœur. Avec le secours divin nous en conserverons les fruits, et les partagerons avec le troupeau que Dieu nous a confié. Puisse ce Dieu dont vous annoncez la parole avec tant de bénédictions par toute la terre de l'Amérique Septentrionale, veiller sur vos jours précieux et les conserver encore long-tems pour sa gloire. Le Canada, Mgr., se lèverait comme un seul homme pour offrir à Dieu cette prière fervente. Permettez, Mgr., que nous le disions avec admiration ; pendant que Votre Grandeur est blessée par la perte des objets si légitimes de ses affections humaines, dans la patrie de nos ancêtres, votre cœur, n'est accessible qu'à ces sentimens apostoliques qui ne voient de patrie, de pères, de mères, de frères, de sœurs que là où Dieu est honoré et béni. Oui, et c'est donc ainsi que par un ordre providentiel, que nous adorons, le monde est devenu la patrie adoptive du grand serviteur de Dieu, Evêque de Nancy. Cependant, cette providence divine, en dirigeant votre zèle immense vers ces contrées, voulait sans doute ajouter à vos vertus un nouveau trait de ressemblance avec notre divin modèle, *pertransiit benefaciendo* ; et l'Eglise du Canada, encore dépositaire de l'antique foi de nos pères, enregistra, vos vertus et vos travaux ainsi que ces jours si purs et si beaux de la première retraite ecclésiastique donnée à ce diocèse, pour en conserver le souvenir dans les tems d'épreuve. Elle n'oubliera jamais les fatigues et les sacrifices que vous vous êtes imposés, pour affermir sa foi, renouveler et enflammer son zèle pour la gloire du Tout-Puissant et le salut des âmes.

Si la voix du Seigneur s'est fait entendre à nous dans le silence du recueil-

lement par la voix éloquente de Votre Grandeur, nous entendons aussi celle de nos brebis qui appellent leur pasteur, et ce cri est pour nous la voix de Dieu. Il faut donc nous éloigner de Votre Grandeur, et en vous adressant avec émotion et respect nos adieux, nous ne pouvons nous dispenser d'émettre le vœu autant qu'il serait compatible avec les desseins de Dieu et les dispositions de votre cœur, de vous voir attaché à cette contrée d'une manière permanente. Daignez, Monseigneur, élever vos mains au ciel en notre faveur, et nous donner encore une fois votre bénédiction.

Québec, 16 Septembre 1841.



J. J. ROUSSEAU CONTRE LES PROTESTANS.

“Quand les premiers réformateurs, dit J. J. Rousseau, commencèrent à se faire entendre, l'Eglise universelle était en paix, tous les sentimens étaient unanimes; il n'y avait pas un dogme essentiel débattu entre les chrétiens. Dans cet état tranquille tout-à-coup deux ou trois hommes élèvent leur voix, et crient dans toute l'Europe : chrétiens, prenez garde à vous, on vous trompe, on vous égare, on vous mène dans le chemin de l'enfer; le Pape est l'Ante-christ, le suppôt de Satan; son Eglise, l'école du mensonge; vous êtes perdus, si vous ne nous écoutez.

“A ces premières clameurs, l'Europe étonnée resta quelques momens dans le silence, attendant ce qui arriverait. Enfin le clergé revenu de sa première surprise, et voyant que ces nouveaux venus se faisaient des sectateurs, comprit qu'il fallait s'expliquer avec eux; il commença par leur demander à qui ils en voulaient avec tout ce vacarme? Ceux-ci répondirent fièrement qu'ils étaient les Apôtres de la vérité, appelés à réformer l'Eglise et à ramener les fideles de la voie de perdition ou les conduisaient les prêtres.

“Mais, leur répliqua-t-on, qui vous a donné cette belle commission de venir troubler la paix de l'Eglise et la tranquillité publique? Notre conscience, dirent-ils, la raison, la lumière intérieure, la voix de Dieu à laquelle nous ne pouvons résister sans crime; c'est lui qui nous appelle à ce saint ministère; et nous suivons notre vocation.

“Vous êtes donc envoyés de Dieu, reprirent les catholiques? En ce cas nous convenons que vous devez prêcher, réformer, instruire, et qu'on doit vous écouter; mais pour obtenir ce droit, commencez par nous montrer vos lettres de créance, prophétisez, guérissez, illuminez, faites des miracles, déployez les preuves de votre mission. Nous sommes les envoyés de Dieu, répliquèrent les réformateurs; mais notre mission n'est point extraordinaire; nous ne vous apportons pas une révélation nouvelle, nous nous bornons à celle qui vous a été donnée, et que vous n'entendez plus.

“Si les catholiques, sans s'amuser à chicaner sur les preuves de leurs adversaires, s'en étaient tenus à leur disputer le droit de prêcher et d'enseigner, ils les auraient embarrassés. Premièrement, leur auraient-ils dit, votre manière de raisonner n'est qu'une pétition de principe. Vous vous dites envoyés de Dieu, et vous voulez qu'on vous en croie sur votre parole, puisque vous ne nous donnez point d'autre signe que des interprétations nouvelles des Ecritures, qui ont toujours été entendues dans un autre sens que le vôtre.

Vous ne prêchez pas, dites-vous, des doctrines nouvelles ; et que faites-vous donc, en nous prêchant vos nouvelles explications ? Donner un nouveau sens aux paroles de l'Écriture, n'est-ce pas établir une nouvelle doctrine ? N'est-ce pas faire parler Dieu autrement qu'il n'a fait ? Ce ne sont pas les sens, mais les sens des mots qui sont révélés ; changer ces sens reconnus et fixés dans l'Église, c'est changer la révélation ; Quel titre avez-vous donc pour soumettre nos jugemens communs à votre esprit particulier ? Vous nous faites une guerre ouverte, et vous soullez le feu de toutes parts ; résister à vos leçons, c'est être rebelle, idolâtre, digne de l'enfer. Quoi ! vous, novateurs, sur votre seule opinion soutenue de quelques centaines d'hommes, vous brûlez vos adversaires ; et nous, avec quinze siècles d'antiquité et la voix de cent millions d'hommes, nous aurons tort de vous brûler ? Ou cessez de parler et d'agir en Apôtres, ou montrez-nous vos titres.

“ A ce discours voyez ce que nos Réformateurs auraient eu de solide à répondre : pour moi, je ne le vois pas ; je pense qu'ils auraient été réduits à se taire, ou à faire des miracles. ”

Tertulien avait déjà fait cet argument aux Hérétiques et Sectaires de son tems ; voici comme il fait parler l'Église contr'eux. “ Quand est-ce donc que vous êtes venus, leur dit-elle ? D'où êtes-vous sortis ? Que faites-vous dans mon bien, vous qui n'êtes point mes enfans ? De quel droit, Marcion, coupez-vous ma forêt ? Qui vous a permis, Valentin, de détourner mes sources ? De quelle autorité, Appelle, arrachez-vous mes bornes ? Je suis en possession ; pourquoi semez-vous dans mes domaines selon vos caprices et y faites-vous paître vos troupeaux ? La possession est pour moi, je l'ai avant vous, j'en ai des titres authentiques, que je tiens de ceux mêmes à qui le domaine appartenait ; je suis l'héritière des Apôtres.

L'Église Catholique ne peut-elle pas adresser ce même discours à tous les hérétiques, à tous les sectaires modernes ? et tous les hérétiques, tous les sectaires qu'auroient-ils à lui répondre ? Jamais, dit saint Augustin, il n'y a ni prétexte plausible, ni raison légitime de se séparer de l'Église, de rompre l'unité et d'élever Autel contre Autel, Chaire contre Chaire.

UN CHEF SAUVAGE CONTRE LES PROTESTANS.

Voici comme un chef sauvage de la Nouvelle-Zélande repoussait un jour l'accusation d'idolâtrie, si souvent reproduite contre nous par la réforme.

“ Le chef Hinemationa, dit-il, avait deux filles qu'une mort prématurée enleva à sa tendresse. Pour adoucir ses regrets, il fit deux statues de forme humaine, qu'il était loin de confondre avec ses filles, mais qu'il conservait avec une sorte de vénération, parce qu'elles perpétuaient le souvenir de deux enfans qu'il avait beaucoup aimés. Ainsi dans l'Église catholique nous avons des croix qui ne sont pas pour nous des Dieux, mais des souvenirs de Jésus-Christ, objet de l'amour des Chrétiens. ”

“—Autrefois, ajouta-t-il, quand les chefs succombaient sur le champ de bataille, on plaçait leurs statues sur le haut des palissades, pour apprendre aux enfans la mort glorieuse de leurs pères : l'Église n'a-t-elle pas le même droit de placer sous nos yeux les images des Saints, pour nous rappeler leurs combats et leurs vertus ? ”

CORRESPONDANCES.

Les vers suivants, sans être exempts de quelques défauts, nous paraissent cependant mériter l'honneur de l'impression ; d'autant plus qu'ils révèlent le talent d'un de nos jeunes compatriotes que des circonstances malheureuses forcent à laisser le collège, lorsqu'il se flattait d'y commencer son cours de Philosophie. En lisant ces strophes, nous avons applaudi de bon cœur au cri de confiance et d'amour que ce cœur chrétien pousse vers celle qui est la consolatrice des affligés, aussi bien que la patronne du jeune âge.

(Note de l'Editeur.)

ANGE, quel son mélodieux Vient d'expirer sur ta lyre, Séraphin, quel nom glorieux, Dans ton céleste délire, Était l'objet de tes transports ? Par ta douce mélodie Des saints la foule ravie Répétait ses divins accords.	Qu'un cruel chagrin consume ? Ton nom seul prononcé change son [amertume En un parfum délicieux.
Vierge pure, encens du saint-lieu, Belle fleur épanouie Au plus doux sourire de Dieu ; Aimable et belle Marie, C'est toi, doux parfum, pour le cœur Source pure d'allégresse, C'est toi qu'ils chantaient sans cesse, Marie ! après Dieu leur bonheur.	Nom, plein de grâce et de beauté, Nom qui, répandant dans l'âme Une divine volupté, Brûle d'une douce flamme ; Nom qui de l'homme désolé Fait les charmes de la vie, Nom plus aimable à l'exilé Que celui de sa patrie.
Vierge sainte, ton nom, écho mélodieux, Sur la harpe des louanges, Avec celui de Dieu fait retentir les [cieux ; Tous deux confondus par les anges.	Marie, entends mon serment : <i>Je t'aime</i> [rai toujours ; <i>Oui, toujours tu seras l'objet de mes</i> [amours.
Tout est charmant en toi, Marie ! Tu paraîs à mon cœur l'aurore d'un [beau jour Qui ramène partout les parfums et la [vie : Ton nom seul m'embrace d'amour. Que faut-il au malheureux	Que la divine flamme Qui consume mon âme Me dévore cruellement, Si je romps mon serment ! Après mon Dieu, dans ce séjour de lar- [mes, Quel autre peut s'emparer de mon [cœur ? Quel autre peut me combler de bon- [heur ! Et qui ne céderait subjugué par tes [charmes ?

M. T.

LA BIBLE SEULE REGLE DE LA FOI.

L'Homme qui, peut-être dans le monde a possédé la plus puis-

sante intelligence et la plus vaste érudition, un des plus illustres docteurs de l'Eglise et des plus profonds philosophes en même tems, a dit " ce que je comprends de l'Ecriture Sainte en la lisant, n'est rien en comparaison de ce qu'elle offre d'inintelligible à ma faible raison. (St. Augustin). Après cela, faites si vous pouvez, comprendre la Bible dans le système protestant au premier ignorant venu, comme le veulent Luther, Calvin et autres réformateurs? Peut-être un villageois ou un industriel aura-t-il, pour en sonder les profondeurs, plus de lumières, ou une assistance plus particulière du Saint Esprit, que Saint Augustin.

Si j'étais théologien, je ne manquerais pas de textes semblables pour montrer toute la faiblesse de cet axiôme Protestant, mais je dois me borner à une autre classe d'arguments et je demanderai d'abord pourquoi et de quel droit l'Eglise établie prescrit absolument l'adoption des trente neuf articles. Si la doctrine des articles est conforme à la Bible, il suffit au fidèle de la lire. Si elle est différente, c'est un blasphème. Si elle explique la Bible, chacun, dans le système protestant, a droit de l'expliquer pour lui-même.

Je demanderai ensuite pourquoi le vingtième de ces articles déclare-t-il que l'Eglise établie a le pouvoir de décréter des rites et des cérémonies et qu'elle a autorité dans les controverses sur la foi. Que signifie cette autorité, et sur quoi et sur qui peut-elle être exercée, si chacun peut interpréter la Bible en son particulier. Il me semble qu'il valait autant s'en rapporter à l'autorité de l'Eglise ancienne et universelle qui a transmis le *credo* à l'Eglise établie. Il est vrai que l'on prétend que cette partie de l'article a été ajoutée après coup.

Il est vrai aussi qu'on est assez coulant dans la pratique sur la foi que l'on doit ajouter à ces trente-neuf articles, puis qu'un évêque anglican a eu le courage de déclarer dans la Chambre des Lords que la souscription des trente-neuf articles, n'impliquait pas la foi à ces mêmes articles, mais prouvait seulement que celui qui y souscrirait était membre de l'Eglise établie. Ce savant Evêque d'exeter, Dr. Philpot reçut à cette occasion une rude leçon du Lord Brougham.

Le système protestant exige plus en matière de foi que le système catholique. Car la Bible n'ayant point été d'abord écrite en anglais, ni en français, ni en aucune langue actuellement vivante, il faut que le protestant à qui on donne la Bible comme seule et unique règle, croie d'abord fermement que cette traduction qu'on lui offre est une traduction exacte et vraie : S'il ne sait pas lire, la difficulté augmente, car il faut en outre qu'il croie fermement que celui qui la lui lit, le fait correctement, qu'il ne le trompe point, qu'il n'a pas intention de le tromper, Mais s'il faut en venir à l'explication du texte, c'est bien pis encore, puisque chacun a le droit de l'interpréter dans son sens particulier. Et c'est ce malheureux ou plutôt ce prétendu droit

qui a divisé et divisera toujours l'Eglise protestante, jusqu'à ce qu'elle revienne à l'Eglise unique, au manteau sans couture.

UN LAÏC.

LES MORMONITES.

Nous extrayons de l'*Univers* les renseignemens suivans sur une nouvelle secte religieuse, qui s'est formée et développée en Angleterre, sous le nom de disciples de Mormon ou les *saints des derniers jours*. Il paraît que les Mormonites se sont aussi rapidement popularisés dans les Etats-Unis et que du Maine au Missouri il n'y guère d'états où il n'organissent des églises et des conférences. Il s'en est même introduit quelques familles en Canada.

“Le 22 juillet, deux jeunes Anglais, professant et enseignant la religion des Mormonites, sont arrivés à Louth. L'un d'eux, qui se dit un des notables de la secte, prétend avoir obtenu le don des langues par suite de l'imposition des mains de son pasteur, et il croit avoir mission d'aller prêcher la religion nouvelle aux *Lamanites*, tribu indienne récemment découverte, à l'aide du livre de Mormon, livre qu'un ange leur a récemment remis en les reconnaissant descendans du patriarche Joseph.

“Mais, en attendant qu'ils aillent visiter les tribus de l'Inde, les deux jeunes Mormonites se proposent de parcourir l'Angleterre et de solliciter des donations pour la construction d'une ville et d'un temple de Jérusalem au centre de l'Amérique; construction qui sera le signal du retour de l'autre tribu d'Israël en Judée pour y reconstruire l'ancien temple et l'ancienne ville de ce nom.

“Le livre de Mormon nous révèle qu'aussitôt les deux villes achevées elles seront enlevées avec tous leurs habitans, qui auront reçu le Baptême suivant le rite des Campbellistes, et le tout sera transporté dans les cieux pour en redescendre ensuite avec la nouvelle Jérusalem céleste et le Rédempteur en personne. Alors, toujours selon le livre de Mormon, s'établira un nouvel ordre de choses, et les îles se réuniront aux continents, les eaux se retireront vers le nord: toutes les prédictions et les révélations de Daniel s'accompliront; on assistera à la destruction de tous les anti-Mormonites, et la fin des choses suivra.”

LORD SYDENHAM, Gouverneur des Canadas depuis le 19 octobre 1839, est décédé à Kingston, dimanche le 19 du courant.

PUBLIÉ PAR J. C. PRINCE, PTER. DE L'ÉVÊCHÉ. } MONTREAL:
 IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.